

Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre

CONTRAT 5990
N/REF : 2/06/2024 0H33 C:004400 I:11319
V/REF : 32/61410301

SDC 'Central Place'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

V/REF.IMM. 32
IMMEUBLE : CENTRAL PLACE
3 A 11 RUE DOCTEUR GALLAVARDIN
44 PLACE CHARLES OTTINA
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 26 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N 3 A 11 - LOCAL VIDE ORDURES ET CONTAINERS
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr O. PAUTET

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 3 LOCAUX VIDE-ORDURES, 4 CONTAINERS DE
340 LITRES ET 2 CONTAINERS DE 500 LITRES.

2 FOIS L'AN.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Juin de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/10/2023

Prix de base du contrat : 191,37

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 10/2008	Valeur :	100,0
	Mois de l'indice de révision	: 09/2023	Valeur :	136,8



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060087

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Nettoyage 6 containers / 3 locaux V.O	2/AN	251,65	251,65
	TOTAL H.T.			251,65
	T.V.A. a 10,00%			25,16
	TOTAL T.T.C.En EURO			276,81

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.